

Médecine, santé et environnement

D. Le Houézec, pédiatre, Caen
Coordination nationale médicale santé
environnement (CNMSE)
dominique.le.houezec@freesbee.fr
M. Nicolle, médecin, Caen
Réseau environnement santé (Res)
ma.nicolle@wanadoo.fr

EDITORIAL



Les crises sanitaires de ces dernières décennies (Tchernobyl, amiante, dioxine, Erika, canicule...) ont clairement mis en évidence les relations étroites qui existent entre l'homme et son environnement, ainsi que les conséquences parfois dramatiques d'une mauvaise évaluation du risque sanitaire. Notre monde change, évolue et fait appel à de nouvelles technologies, à l'utilisation de substances nouvelles souvent mal connues. La santé environnementale va donc de ce fait être amenée à se développer dans les années à venir. *Médecine et enfance* propose à ses lecteurs une nouvelle rubrique qui traitera du lien devenu à présent incontournable entre médecine, santé et environnement.

Le nombre impressionnant de produits chimiques en circulation (110000 substances sur le marché, dont 300 nouvelles chaque année) donne un aperçu du défi qui se présente à nous et des risques d'imprégnation à leur insu des populations. Les bénéfices attendus de ces progrès font souvent passer par pertes et profits et parfois même nier a priori la question des effets indésirables sur notre environnement et notre santé. Outre cette inertie des politiques et des instances officielles, le lobbying des industriels est un frein majeur à la reconnaissance de certains problèmes environnementaux.

Si l'on dit santé environnementale, et non médecine environnementale, c'est peut-être parce que les médecins ne se sont guère emparés jusqu'à présent de ce sujet, qui n'est quasiment pas enseigné dans les UER de médecine. Surtout, la santé dépasse de loin le cadre de la médecine et fait appel à une multidisciplinarité, pour aboutir finalement à des décisions politiques, au sens premier du terme. Les non-médecins (toxicologues, biochimistes, biologistes, journalistes...) sont habituellement beaucoup mieux informés que la moyenne du corps médical sur ce qui concerne l'environnement. Ce sont souvent les usagers, les médias, les organisations environnementales qui dénoncent les problèmes en bousculant les instances officielles (OMS, FDA, Anses, Efsa, etc.).

La réalité de cette question est illustrée par le cas d'école que représente l'édifiante «épopée» du bisphénol A. Il aura fallu une soixantaine d'années pour aboutir enfin à l'interdiction de ce perturbateur endocrinien.

Heureusement, le vent tourne et la prise de conscience des politiques sur ce sujet a eu lieu, puisque, le 3 mai 2011, la «loi Lachaud» a décrété l'interdiction des phtalates, des parabènes et des alkylphénols. Même l'Onu lors de sa dernière assemblée générale (17 et 18 septembre 2011) tire la sonnette d'alarme à propos de l'épidémie actuelle de maladies chroniques non transmissibles (obésité, maladies cardiovasculaires, diabète, cancers...). Elle demande de promouvoir activement les investissements et de renforcer les capacités en matière de recherche-développement de qualité, pour tous les aspects de la prévention et de la lutte contre ces maladies.

Dans le premier article de la rubrique «Santé et environnement» (page 402), André Cicoella traite de l'évaluation des risques des perturbateurs endocriniens, évaluation que les règles de la toxicologie classique ne permettent pas. Il esquisse également une présentation de la notion nouvelle et importante qu'est l'épigénétique.

André Cicoella est chimiste, toxicologue, « lanceur d'alerte », conseiller scientifique à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et président du Réseau environnement santé (Res).